

# L'Ecaille

**Société des pêcheurs amateurs du Haut-Lac de Neuchâtel  
Yverdon-les-Bains et environs**



## Procès-verbal

**Assemblée de printemps du 10 mars 2023 à 20h00. La cabane de L'Ecaille**

Ouverture de séance : 20h00

### 1. Ouverture de l'assemblée et liste des présences

Le président Pascal Romero salue les membres de l'assemblée. Selon la liste des présences, 32 membres présents et 9 membres excusés : Walter Staub, Dominique Santsy, Huguette et Arnold Terretaz, Nicole et Eric Von Siebenthal, Stéphane Guex, Ursula Cochard, Damien Hippenmeyer.

### 2. Adoption du PV de la dernière assemblée

Le président Pascal Romero informe que le comité a reçu une lettre de Raphaël soulevant deux points qui ont été ajoutés à l'ordre du jour en point 14 et 15. Merci d'accepter cette modification.

Pas de remarque, l'ordre du jour modifié est accepté par l'assemblée générale.

### 3. Adoption du PV de la dernière assemblée

Pas de remarques, le PV de l'assemblée du 11 novembre 2022 est accepté avec remerciements à son auteur.

### 4. Admissions-démissions-décès

- Admission : André Haller, Paul Gerber, Ali Hima.
  - Démission : Néant.
  - Décès : Jean-Daniel Steiner, ancien président de l'Écaille. Ainsi que Anny Wyss .
- Le président Pascal Romero demande à l'assemblée de se lever pour une minute de silence.

- Anniversaire de fidélité :

- Pour 10 ans : Claude Reverchon, Willy Joseph dit Vico, Raphaël Charrière

- Pour 15 ans : Jean-Claude Givel, Emanuel Kamber, Charles Kull
- Pour 20 ans : Jean-Luc Martin, Daniel Monnier, Patrick Hippenmeyer
- Pour 35 ans : Alfred Pawicki
- Pour 65 ans : René Junod

## 5. Rapport du président

Chères et chers membres,

Je tiens en premier lieu à vous remercier toutes et tous de votre présence à notre assemblée annuelle de printemps. C'est en effet lors des assemblées que le comité vous informe et que vous avez la possibilité de vous prononcer, de vous exprimer. C'est aussi lors de l'assemblée que vous voyez de nouvelles têtes et que vous pouvez faire ainsi connaissance avec de nouvelles et nouveaux membres. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, l'assemblée est importante pour chaque membre ainsi que pour le comité. Je ne vous ai rien appris, vous le saviez déjà, mais je trouve dommage que pas plus de nos membres ne soit présent. Que ce soit aux assemblées comme lors de nos manifestations, ce sont bien les membres présents qui font vivre l'Ecaille. Je vous remercie donc toutes et tous non seulement d'être là ce soir, mais également pour votre aide et participation à chaque activité de notre société. Par contre pour que le comité puisse continuer d'organiser pour vous toutes les activités prévues au calendrier annuel et éviter un essoufflement ou un ras-le-bol, il serait bon de renouveler chacun de ses membres après quelques années de bons et loyaux services. Patrick quitte le comité après 6 ans et Charles se délestera de la caisse l'an prochain. Merci de faire chacun votre part à tour de rôle pour le bien de la société.

Nous sommes une société de pêche, parlons des poissons. Cette année 2023 a assez mal commencé puisque la météo est une nouvelle fois venue faire les trouble-fêtes. A l'ouverture seuls 2 bateaux ont pu sortir et pas avant midi, à cause du vent une nouvelle fois. Par contre, en écoutant les pêcheurs de l'Ecaille comme des autres sociétés du lac de Neuchâtel, il semble que quelques truites ont été capturées. C'est déjà mieux que les 3 années précédentes et une bonne nouvelle, pourvu que ça dure !! Le premier mars c'était l'ouverture du corégone : voilà la bise et personne ne peut sortir. Les jours suivants furent également difficiles, assez peu de poissons capturés. Espérons que dès cette fin de mois de mars de beaux jours sans trop de vent ni bise nous attendent et que les poissons seront plus mordeurs. J'ai l'impression que les années se suivent et que mes discours à ce sujet ne changent guère ! Météo venteuse surtout le weekend. Moins de poissons. Omble disparu. Truite en diminution très sensible. Corégones plus versatiles et en diminution également. Brochets de grande taille en nette diminution même si les petits sont nombreux. La perche se porte assez bien et assez fidèle avec ses années en haut et bas, ses jours avec et ses jours sans. On constate que ce sont surtout les salmonidés plus sensibles et délicats qui trinquent. Pourtant on nous dit que les eaux sont de plus en plus propres, cherchez l'erreur ! Le plancton, base de la pyramide alimentaire et nourriture de tous les jeunes poissons, est filtré 24 heures sur 24 par cette petite moule quagga. Et ceux qui s'en sortent finissent dans les estomacs des oiseaux piscivores ou les filets des professionnels. Pas étonnant que les statistiques baissent inexorablement.

La fête-eau-Lac se tiendra cette année de nouveau en juin. Les 17 et 18 juin exactement. Je vous demande à toutes et tous de réserver ces dates ainsi que le vendredi 16 pour ceux qui le peuvent. En ce qui concerne les brochets pour notre fameuse salade, je lance un appel à vous tous pour votre générosité. Merci de donner vos poissons ou une partie de ceux-ci, de les fileter, mettre sous vide et déposer dans notre congélateur. Que ce soit vos brochets pris lors de nos rencontres ou pendant vos parties de pêche en d'autres occasions. Sans votre générosité nous ne pourrions pas préparer nos spécialités de poisson que sont la soupe et la salade de brochet. Et c'est justement ça que nos clients de la FEL viennent chercher sur notre stand de la fête avec la friture de sandre évidemment.

Pour clore ces quelques mots du président, je vous souhaite à toutes et tous une très belle saison de pêche avec de belles émotions de beaux et gros poissons si vous en avez la chance, mais ce qu'on ne nous enlèvera pas c'est surtout beaucoup de plaisir à la pêche.

Le Président : Pascal Romerio.

## 6. Rapport du Caissier

Comptes 2022 le 12-ème rapport du caissier.

L'année 2022 a marqué la fin du covid ce qui nous a permis de faire la F-E-L et le loto.

Durant l'année écoulée, j'ai passé 257 écritures, soit 10 % de plus qu'en 2021 et les résultats sont les suivants :

Total des produits	Frs.	57'484.74
Total des charges	Frs.	56'119.81
Les comptes de 2021 se soldent par un bénéfice net de :	Frs.	1'364.93

Les bonnes recettes de cette année nous ont permis de faire 3'000.- d'amortissement de la cabane, d'augmenter le fond de rénovation de 3'000.- soit 16'000.- et d'augmenté le fonds du 75<sup>ème</sup> de 3'000.- soit 14'000.-

Les comptes de la société étant sains, je propose de laisser les cotisations à CHF 50.- par personne. Je remercie les membres de soutien pour leur aide et le comité pour son travail.

Raphaël Charrière ayant terminé son mandat, Lionel Guichard sera le chef vérificateur pour les comptes 2023, assisté par J.P. Huck (qui n'as pas été convoqué cette année). Nous devons élire un remplaçant qui officiera en 2024 et 2025.

J'ai informé le comité qu'après 12 ans, une certaine lassitude est présente et les réclamations incessantes de certains membres m'ont fatigué. Je fais donc ma dernière année en tant que caissier. Si un volontaire pour 2024 se présente, c'est avec plaisir que je ferai tous les comptes 2023 avec lui pour l'aider.

Je vous remercie de votre attention et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Concise, le 10 mars 2023

Le caissier : Charles Kull

## 7. Rapport des vérificateurs – Election des vérificateurs

Rapport de l'organe de contrôle aux comptes

A l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2023 de la Société des Pêcheurs amateurs de L'ECAILLE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis,

En notre qualité de vérificateurs aux comptes et en exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés se sont réunis le 3 mars à l'Ecaille, pour procéder avec le caissier et le président, à l'examen des comptes annuels de la société pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2022.

Un contrôle minutieux sous forme de pointage nous a permis de constater :

- Que les pièces comptables (257 écritures) recettes, dépenses sont conformes aux livres.
- Que les soldes au bilan, caisse, banque, ccp, sont exacts.

Que le bénéfice de l'exercice se monte à Frs. 1'364.93

Nous concluons en remerciant le caissier, Monsieur Charles Kull ainsi que tout le Comité pour la bonne gestion de nos finances et leur dévouement à notre société.

Sur la base de nos vérifications, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Yverdon-les-Bains, le 10 mars 2023

Les vérificateurs aux comptes  
Lionel Guichard et Raphaël Charrière

- L'assemblée accepte les comptes 2022 et donne décharge au caissier et au comité à l'unanimité.

Le président Pascal Romerio précise que Raphaël Charrière a terminé son mandat. Lionel Guichard devient premier vérificateur, Jean-Pierre Huck second.

Mais comme Lionel rentre en principe au comité, il faudra non pas 1, mais 2 nouveaux vérificateurs

- Jean-Claude Givel et Gérard Wisard sont élus par l'assemblée vérificateurs des comptes

## **8. Election du comité**

- Le président Pascal Romerio remercie Patrick Hippenmeyer pour son engagement de 6 ans au sein du comité.

Le comité actuel se compose de Charles Kull, Kevin Pedrazzoli, Fernand Bachmann et Michel Sahli.

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que le poste de caissier est à repourvoir d'ici 2024 et qu'il manque toujours un secrétaire aux verbaux, un responsable concours-pesée et classement, un responsable FEL-NAVYRE.

Lionel Guichard a accepté le poste de responsable du traineur. Jacques Medina celui de responsable informatique, site Ecaille-FSPALN-Instagram et Facebook. Le président Pascal Romerio propose à l'assemblée de les élire au comité ainsi que les autres membres sortants.

- Le comité est réélu en bloc par l'assemblée sous les applaudissements.

## **9. Election du président**

Le président Pascal Romerio se représente pour le poste.

- Il est réélu par l'assemblée sous les applaudissements.

## **10. Fête-Eau-Lac et NAVYRE**

Le président Pascal Romerio présente NAVYRE qui est la société qui organise la FEL. L'Ecaille a rejoint ses rangs sur demande du comité NAVYRE. Il s'ajoute une dizaine de comités par an.

Il informe l'assemblée que la FEL aura lieu tous les 2 ans à partir de 2023.

## **11. Correspondance / Fédération**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que le brochet est le nouveau poisson de l'année.

A l'occasion de l'assemblée de la FSPALN de nombreux invités seront présents: M. Manuel Pompini directeur cantonal fribourgeois de la section pêche, Maxime Prevedello FSP, Daniel Cholet FIPAL, Damien Reichen FNPR. Merci de venir nombreux à Neuchâtel le 5 mai 2023.

## **12. Consultative**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que la Consultative va se réunir en 2023 pour simplifier le règlement et le proposer pour 2024.

## **13. Lave-vaisselle professionnel**

Le comité a reçu 2 offres entre 4000.- CHF et 6000.- CHF. Une pour gagner 13 mn à 4000.- CHF et l'autre à environ 6000.- CHF avec une installation pour un lavage en 5 mn mais il faut aussi des produits spéciaux et plus chers que la poudre actuelle.

On peut très bien rester avec notre lave-vaisselle et le changer lorsqu'il sera en fin de vie, mais alors je compte sur vous tous pour donner un coup de main en cuisine et ne pas rester bien sagement assis à vous faire servir.

Le comité vous soumet cette proposition.

- L'assemblée accepte de garder le lave-vaisselle et le changer lorsqu'il sera en fin de vie.

## **14. Location de l'Ecaille le vendredi**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que la société suite à la proposition de Raphaël Charrière.

Il est arrivé que l'Ecaille soit louée le vendredi 2 à 3 fois par année à partir de 19h00.

Certains membres ont été perturbés de devoir quitter les lieux à ce moment-là.

Pour que l'apéro du vendredi puisse se prolonger jusqu'à plus soif et à n'importe quelle heure les 52 semaines de l'année, il est proposé à l'assemblée une interdiction de location de l'Ecaille le vendredi. Sauf pour les besoins de l'Ecaille. Après discussion et vote:

- L'assemblée accepte la proposition de location du local de l'Ecaille, mais dès 19h30 et seulement 4 fois par année maximum.

## **15. Explication prix du vin rouge**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que les 300 bouteilles de vin rouge ont été vendues en quelques mois. Patrick Hippenmeyer est allé acheter plusieurs fois d'autres cartons, mais les stocks se sont épuisés chez plusieurs vigneron dans cette gamme de prix et dans la région. Début janvier, Patrick Hippenmeyer s'est rendu à la cave de Bonvillars il a apporté 3 vins rouges en désirée à l'apéro de

l'Ecaille et après l'avis des environ 8-10 personnes présentes, c'est le vin rouge actuel qui a été choisi. Ce vin étant plus cher, il a été décidé d'augmenter provisoirement le prix des bouteilles de vin rouge de 10.- CHF à 12.- CHF.

Le prix des bouteilles reviendra vraisemblablement à 10.- CHF dès que le nouveau vin sera disponible.

Sur ce, Patrick Hippenmeyer renonce à s'occuper des vins et de l'étiquetage. Nous n'aurons plus de vin « Ecaille ». Nous allons sans doute continuer de nous fournir auprès de Camilien Gaille d'Onnens Je rappelle que l'assemblée a décidé de boire local et pour maintenir la bouteille à 10.- il est indispensable que son prix d'achat soit inférieur à 8.- CHF.

- L'Assemblée décide de supprimer l'étiquetage avec des étiquettes « Ecaille »

## **16. Divers**

- Noël et cornets pour les enfants : Charles Kull informe l'assemblée que 25 cornets de Noël ont été volés lors du Noël 2022. Pour cette année, il fera une distribution des cornets selon une liste nominative et sur inscription.
- Le président Pascal Romerio rappelle la règle de l'inscription aux repas : Le comité a décidé d'appliquer la règle pas inscrit pas de repas à 10.-CHF, que le repas soit gratuit ou à 10.- CHF. Le prix de 20.- CHF est demandé à chaque personne non inscrite et en fonction de la disponibilité. Ceci afin de pouvoir gérer la commande des repas du traiteur ou les achats pour les repas.
- Raphaël Charrière se plaint que l'ordre du jour envoyé ne correspond pas au déroulement de l'assemblée. L'assemblée décide de commencer l'ordre du jour par un point 1 : Modification de l'ordre du jour.

Le président Pascal Romerio remercie tous les membres pour leur présence à cette assemblée, il informe qu'une collation verrée est offerte aux participants et il clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 21h15

pour le PV : Bernard Collaud